

La Rochelle, le 24 octobre 2012

Olivier FALORNI

Député de la Charente-Maritime

Membre de la Commission du  
Développement Durable et de  
l'Aménagement du Territoire

Conseiller Municipal

Ref. OF/SA 0220-12

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires sociales et de  
la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07

Madame la Ministre, *chère Marisol,*

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du Centre Hospitalier de la Rochelle.

La direction de l'hôpital a pour projet de réorganiser le service du bloc opératoire afin de porter l'amplitude de travail à 10 heures, ce qui aurait pour conséquence de faire travailler les infirmiers anesthésistes et les infirmiers de bloc au-delà de 8 heures par jour.

Cette réorganisation obligerait également les agents à devenir polyvalents pour répondre à la spécialité de chaque chirurgien. C'est la qualité des missions qui serait remise en cause entraînant un risque accru pour les patients.

Les 28 septembre et 19 octobre 2012, le Comité Technique d'Etablissement s'est prononcé à deux reprises contre ce projet pour manifester son désaccord quant à l'affaiblissement du service public de qualité. Sentiment que je partage.

Aussi, je voulais vous faire part des inquiétudes des agents face à la dégradation du dialogue social et à la situation de blocage avant la tenue de la réunion du prochain Conseil de Surveillance le 30 octobre prochain.

(.../...)

Alors que le bilan 2011 de l'hôpital est excédentaire, que l'activité a augmenté de 4% au premier semestre 2012, il serait dommageable que cette situation de stress et de pression perdure pour des raisons économiques relatives aux effectifs.

Vous comprendrez qu'il me serait agréable de recueillir votre avis sur ce point.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

*Bien amicalement*



Olivier FALORNI